



Emmanuel LAVERRIÈRE

elaverriere@racine.eu
T. +33 (0)1 44 82 43 00
F. +33 (0)1 44 82 43 43

Barreau de Paris (1999)
Associé du cabinet Racine
depuis 2008

ENTREPRISES EN DIFFICULTE

Emmanuel Laverrière est spécialisé en contentieux des affaires ainsi qu'en restructuration des entreprises en difficultés pour le compte de débiteurs, de créanciers, d'investisseurs ou de mandataires de justice, qu'il s'agisse de la mise œuvre des mesures de prévention (négociation amiable, mandat ad'hoc, conciliation) ou de celle des procédures collectives (sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire).

Il a acquis depuis plus de 18 ans une expérience solide dans le traitement des litiges de toute nature résultant de l'ouverture d'une procédure collective, notamment dans les procès impliquant dirigeants, actionnaires ou groupes de sociétés français et étrangers.

En outre, il intervient fréquemment dans les procédures de cession d'entreprise les plus complexes devant les Tribunaux de commerce pour le compte de repreneurs industriels ou de fonds de retournement.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Banque et finance
- Contentieux en droit des affaires
- Entreprises en difficulté
- Responsabilité civile
- Voies d'exécution

PARCOURS

- Avocat collaborateur de Racine (2002-2008)
- Avocat collaborateur de Maître Antoine Diesbecq, spécialiste en droit commercial (1999-2002)

FORMATION

- Diplômé en droit des affaires (Université de Paris XI - Sceaux)

LANGUES

Français / Anglais

AUTRES

- Membre de l'Association des Juristes de la Défaillance Economique (AJDE)
- Formateur à l'EFB de Paris en droit des procédures collectives
- Formations dédiées aux entreprises en droit des procédures collectives (la préservation des droits des créanciers, prévenir la responsabilité des dirigeants pour faute de gestion, reprendre une entreprise à la barre du tribunal...)

PUBLICATIONS

- « Entreprises en difficultés : Interview « Le droit des procédures collectives ou une zone absolue d'intérêts divergents », *Bulletin Joly*, septembre / octobre 2016
- « Quelle évolution de l'office du juge dans la réforme du droit des obligations ? », *Journal des Sociétés*, septembre 2016
- « Où vont les actifs incorporels lorsque les entreprises sont en difficultés », *Expertises*, avec Maître Isabelle Renard (Avocat à la Cour, Docteur Ingénieur), août / septembre 2013
- « Réforme de la loi de sauvegarde : le nouveau régime des comités de créanciers », *Décideurs stratégie-finance-droit*, février 2009